

AGA 2024

FAIRE DU
Nouveau-Brunswick
L'ENDROIT
LE PLUS
SÉCURITAIRE
OU TRAVAILLER

WORKSAFE
TRAVAIL SÉCURITAIRE





ORDRE DU JOUR

- **Nos clients**
 - **Résultats de fin d'exercice 2023**
 - **Situation actuelle**
 - **Où nous allons**
 - **Taux de cotisation de 2025 et remboursements liés au rendement**
- 

MEL NORTON

- **Nommé président du conseil d'administration en 2019; nommé pour un autre mandat de cinq ans en 2024**
- **Associé du cabinet d'avocats Lawson Creamer**
- **Ancien maire de Saint John**
- **Siégé au conseil d'administration du projet de logements abordables d'Abbey St. Andrew Inc. et de la Saint John Theatre Company**
- **Ancien membre exécutif du Groupe de travail et de l'emploi**
- **Demeure à Saint John**



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES REPRÉSENTANT LES TRAVAILLEURS



MEL NORTON
Président du conseil



CHANTAL LAFLEUR



MIKE MacMULLIN



JAMES STANLEY



DENNY VAUTOUR

MEMBRES REPRÉSENTANT LES EMPLOYEURS



HALEY FLARO
Vice-présidente
du conseil



TIM PETERSEN
Président et chef de la
direction
Membre sans droit de vote



BERT CYR



ADAM DONNELLY



JASON GREEN

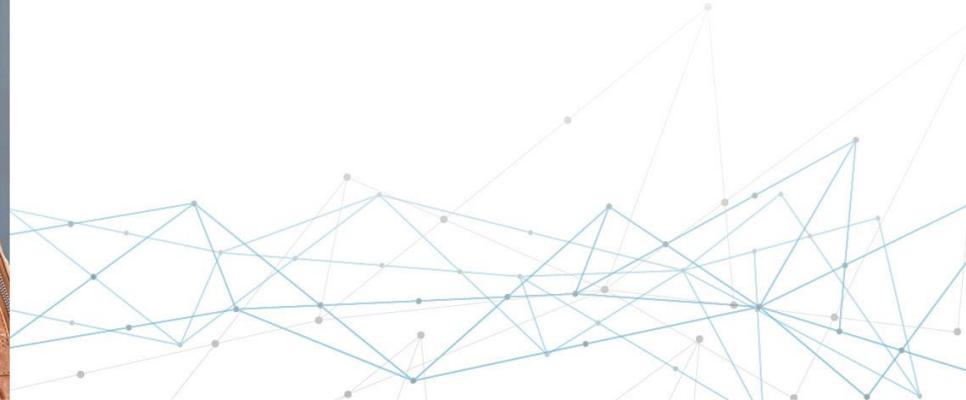


GAËTAN GUÉRETTE

A portrait of Tim Petersen, a middle-aged man with short grey hair, glasses, and a goatee. He is wearing a blue textured blazer over a black shirt and a brown leather bag slung over his shoulder. He is standing outdoors, leaning against a concrete pillar. The text 'TIM PETERSEN' is overlaid in large white letters on the right side of the image.

TIM PETERSEN

- **Président et chef de la direction depuis juin 2022**
- **Au service de Travail sécuritaire NB depuis 1995**
- **Originaire du Nouveau-Brunswick**
- **Anciens postes**
 - **Vice-président à la Prévention**
 - **Vice-président aux Services généraux**
 - **Contrôleur et gestionnaire de la Vérification interne**
- **Comptable professionnel agréé**



CONSEILS DE SÉCURITÉ

UTILISEZ DES RUBANS RÉFLÉCHISSANTS OU DES BÂTONS LUMINEUX.

- ▶ L'Halloween est l'un des jours les plus dangereux pour les enfants et les piétons.
- ▶ Pour protéger votre enfant, assurez qu'il porte un costume aux couleurs vives, ajoutez du ruban réfléchissant à son costume ou sac à friandises, et utilisez une lampe de poche ou un bâton lumineux.
- ▶ N'oubliez pas d'être particulièrement prudent si vous conduisez!



15 641*

**EMPLOYEURS
INSCRITS**

30 031*

LIEUX DE TRAVAIL

369 635*

TRAVAILLEURS

(ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)

* AU 31 DÉCEMBRE 2023



LES TROIS SECTEURS LES PLUS IMPORTANTS

(SELON LA MASSE SALARIALE)



**COMMERCE DE
DÉTAIL**



CONSTRUCTION



**SOINS DE SANTÉ ET
ASSISTANCE SOCIALE**

(NE COMPREND PAS LES EMPLOYEURS
TENUS PERSONNELLEMENT
RESPONSABLES)

EMPLOYEURS SELON LA TAILLE

**PETITES
ENTREPRISES**

(MOINS DE 12 ÉQUIVALENTS
TEMPS PLEIN)

11 561

**MOYENNES
ENTREPRISES**

(DE 12 À 55 ÉQUIVALENTS
TEMPS PLEIN)

3 214

**GRANDES
ENTREPRISES**

(PLUS DE 55 ÉQUIVALENTS
TEMPS PLEIN)

955

RAPPORT ANNUEL
2023



APERÇU DE L'EXERCICE

PRIORITÉ

GENS

NOUS CRÉERONS UNE CULTURE AXÉE SUR LES GENS QUI SE TRADUIRA PAR UNE EXPÉRIENCE EXCEPTIONNELLE DE L'EMPLOYÉ ET DU CLIENT.



À Travail sécuritaire NB, nous mettons les gens au premier plan. Nous nous engageons à offrir des services et des produits innovants et de haute qualité à nos clients et nos partenaires. Nous nous engageons à offrir un environnement de travail sûr et à favoriser un milieu où les membres de notre équipe peuvent s'épanouir. Tout cela, parce qu'à Travail sécuritaire NB, nous mettons les gens au premier plan.

Nous sommes engagés à appuyer les travailleurs bénévoles et leur famille pendant leur rétablissement, à aider les employeurs à naviguer dans les programmes de sécurité au travail et des retours au travail, et à favoriser un milieu où les membres de notre équipe peuvent s'épanouir. Tout cela, parce qu'à Travail sécuritaire NB, nous mettons les gens au premier plan.

OBJECTIFS



Favoriser une culture à rendement élevé qui est inclusive, engagée et habilitée.



Faire évoluer l'expérience des services aux clients, accessibles et personnalisés.



Avoir la prestation de services à la qualité, l'efficacité, les résultats voulus et les ressources appropriées.

CONNECT 2023

En 2023, les employés se sont réunis en personne à la réunion annuelle des employés pour la première fois en 1003 jours. L'équipe a travaillé pour faire « Retrouver les gens ».

En 2023, un total de 350 employés se sont réunis pour recevoir leurs collègues, appuyer les résultats et les employés reconnus pour leurs années de service et participer à des activités qui renforcent nos valeurs, sont la responsabilité, la collaboration et la confiance. Le thème de la journée était « Connect & Celebrate ». Nous avons entendu des témoignages touchants de deux travailleurs bénévoles, soit Guillaume Bernard et Olga Peribou, et d'un coordinateur de la santé et de la sécurité chez Core Canada et le représentant de l'employeur Craig Johnson. Les employés ont célébré dans le cadre d'un atelier mettant l'accent sur nos valeurs, et ils ont proposé un horaire qui démontre leur travail et les résultats à atteindre dans l'année à venir.

« Nous avons célébré nos réalisations pendant la journée et en soirée, nous avons reconnu les employés qui ont pu travailler et 57 employés qui ont obtenu 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 et 40 années de service ».

« Ensuite, le conférencier Michael Bach a fait une présentation émouvante sur la confiance relationnelle et les valeurs, Diversity, Equity, and Accessibility Matters to Everyone ».



PRIORITÉS



GENS

Nous créerons une culture axée sur les gens qui se traduira par une expérience exceptionnelle de l'employé et du client.

**UNE EXPÉRIENCE
EXCEPTIONNELLE**



PRÉVENTION

Ensemble, nous allons prévenir les blessures, les maladies, les décès et l'incapacité au travail.

**UNE PROVINCE
SANS BLESSURE OU
INCAPACITÉ LIÉE AU
TRAVAIL**



INTÉGRITÉ

Nous protégerons l'intégrité du régime.

**NOTRE PRINCIPE
DIRECTEUR**

GENS

OBJECTIFS



Favoriser une culture à rendement élevé qui est inclusive, engagée et habilitée.



Faire évoluer l'expérience des services aux clients accessibles et personnalisés.



Axer la prestation de services sur la qualité, l'efficacité, les résultats voulus et les ressources appropriées.

GENS

ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS

2021

2022

2023

53 %

61 %

63 %

« Nos efforts en vue d'améliorer l'engagement des employés ont donné de très bons résultats. Grâce à plusieurs initiatives et programmes, nous continuons à faire des progrès. De plus, en mettant le bien-être et le perfectionnement de nos employés au premier plan, nous n'établissons pas seulement une culture d'entreprise positive, mais nous améliorons les résultats pour nos intervenants. »

- ▶ Taux de participation de 95 %!
- ▶ Atteint notre cible de 65 % pour 2023
- ▶ Cible pour 2024 :

 70 %

GENS

SATISFACTION DES CLIENTS

TRAVAILLEURS BLESSÉS

2021

2022

2023

Non
disponible

69,3 %

70,6 %

EMPLOYEURS

2021

2022

2023

Non
disponible

76,3 %

74,4 %



CENTRE DE RÉÉDUCATION DE TRAVAIL SÉCURITAIRE NB

En 2023, Travail sécuritaire NB a mis en œuvre un nouveau modèle de soins qui permettait aux clients de rester plus près de leur domicile et de leur réseau de soutien.

- ▶ Travail sécuritaire NB a mis le modèle de soins à l'essai pour la première fois en 2020, lorsque la pandémie de la COVID-19 l'a forcé à suspendre les services qu'il offrait à son Centre de rééducation à Grand Bay-Westfield.
- ▶ Le modèle **Des soins plus près de son domicile** a été adopté à la suite d'une période d'essai et de consultations avec des intervenants, des travailleurs et des employeurs du Nouveau-Brunswick.
- ▶ Travail sécuritaire NB a organisé une activité commémorative pour accueillir des employés qui ont servi les travailleurs blessés pendant plus de 50 ans.
- ▶ On vient d'annoncer que l'édifice sera converti en école pour les élèves de la maternelle à la cinquième année de Grand Bay-Westfield.



PRÉVENTION

OBJECTIFS



Renforcer la responsabilité et l'efficacité en offrant les bons services, au bon moment et au bon endroit, fournis par les bonnes personnes.



Promouvoir une culture de sécurité, de maintien au travail et de retour au travail rapide au sein des lieux de travail de la province.



Tirer parti des capacités, de l'expertise et de l'accessibilité de nos réseaux de fournisseurs de services et de nos partenariats stratégiques.

PRÉVENTION

INDICE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

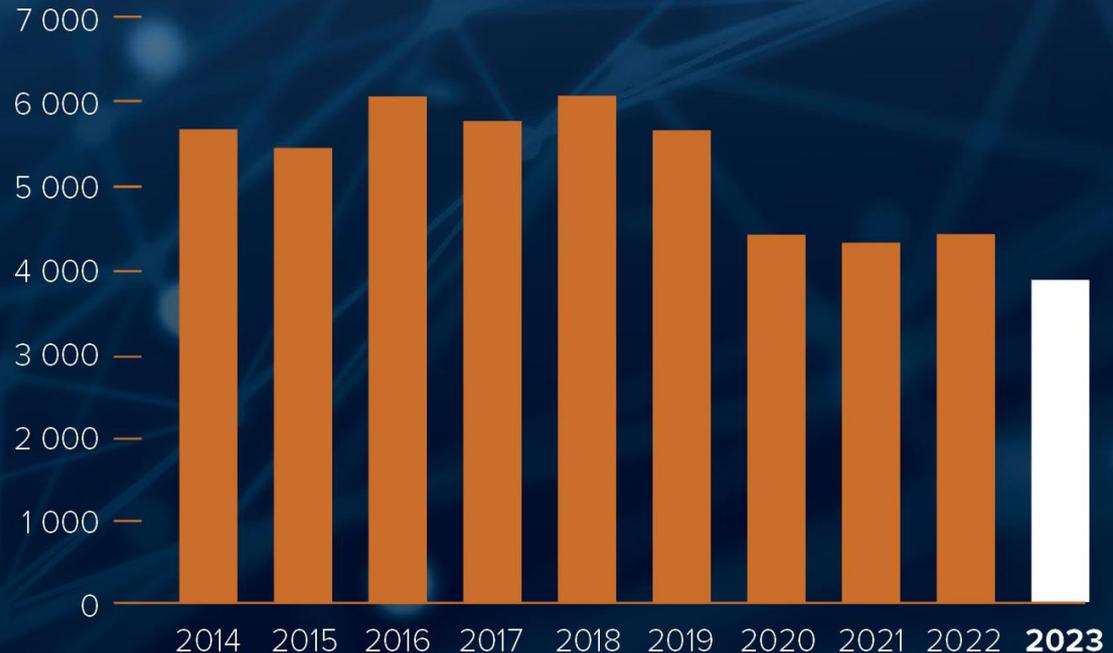
- ▶ L'indice de santé et de sécurité mesure la santé et la sécurité générales des lieux de travail néo-brunswickois.



PRÉVENTION

TAUX DE BLESSURES ENTRAÎNANT UNE INTERRUPTION DE TRAVAIL LE PLUS BAS AU CANADA

- ▶ En 2023, le taux de blessures entraînant une interruption de travail du Nouveau-Brunswick se chiffrait à 1,1.
- ▶ Cela veut dire que moins de Néo-Brunswickois se blessent au travail.



FAIRE DE LA SÉCURITÉ UN CONCEPT UNIVERSEL

Chaque année, la province accueille un grand nombre de nouveaux arrivants et de travailleurs étrangers temporaires. Nous reconnaissons que ces travailleurs peuvent faire face à des défis au lieu de travail. Il faut donc veiller à ce qu'ils aient les connaissances et les outils nécessaires pour assurer un lieu de travail sécuritaire.

DÉPLIANT DISPONIBLE EN 10 LANGUES



PRÉVENTION

RÈGLEMENT GÉNÉRAL 91-191

Le *Règlement général 91-191* a fait l'objet de modifications afin d'améliorer l'hygiène et la sécurité. En 2023, les modifications apportées lors de la phase II de l'examen sont maintenant en vigueur. Ces modifications touchent les secteurs suivants :

- ▶ Espaces clos
- ▶ Levages critiques
- ▶ Soudage
- ▶ Sécurité électrique
- ▶ Sécurité du piéton
(près des chariots élévateurs)
- ▶ Verrouillage lors de travaux de tuyauterie
- ▶ Mise à jour des normes relatives aux appareils de levage
- ▶ Sécurité en laboratoire
- ▶ Piquage sur conduite en charge

PRÉVENTION

**POURCENTAGE DE
TRAVAILLEURS DONT LA
RÉCLAMATION A PRIS FIN
À 90 JOURS**

FIN DE L'ANNÉE 2023 – 66,6 %

| 2021 | 2022 | 2023 |
|--------|--------|--------|
| 66,2 % | 69,1 % | 66,6 % |

**POURCENTAGE DE
TRAVAILLEURS DONT LA
RÉCLAMATION A PRIS FIN
À 180 JOURS**

FIN DE L'ANNÉE 2023 – 80,4 %

| 2021 | 2022 | 2023 |
|--------|--------|--------|
| 81,3 % | 82,7 % | 80,4 % |

BAISSE CONTINUE DE LA DURÉE DES RÉCLAMATIONS OUVERTES

- ▶ Pour mesurer le succès de nos efforts visant à prévenir l'incapacité, nous utilisons le nombre moyen de jours avant qu'une réclamation ouverte soit résolue.
- ▶ En 2022, le nombre moyen de jours avant que les réclamations ouvertes soient résolues a diminué pour la première fois depuis plus de 10 ans.
- ▶ Ces résultats témoignent de l'efficacité des initiatives comme celles du maintien au travail, de l'intervention primaire, du retour au travail rapide et Des soins plus près de son domicile.



331 JOURS

2021

295 JOURS

2022

285 JOURS

2023

INTÉGRITÉ

OBJECTIFS



Mettre en place une bonne gouvernance, y compris des cadres législatifs et de politique solides, ainsi qu'une communication et un engagement transparents avec les intervenants.



Faire progresser et exploiter nos capacités en gestion des risques de l'entreprise et en assurance de la qualité.



Créer une culture de responsabilité.

INTÉGRITÉ

POURCENTAGE DE CAPITALISATION

2021

2022

2023

147,5 %

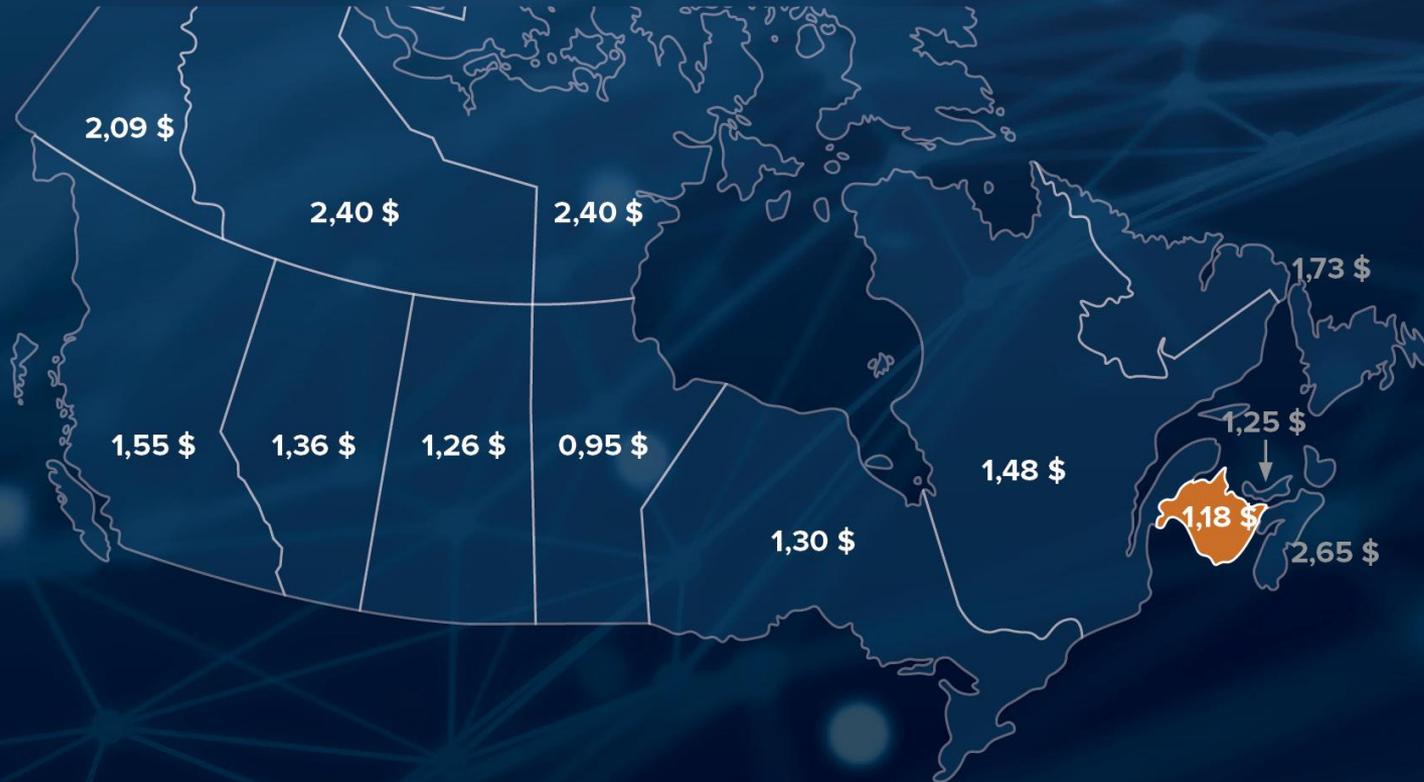
147,7 %

156,1 %



| | 2021 (en millions de \$) | 2022 (en millions de \$) | 2023 (en millions de \$) |
|-------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| ACTIF | 1 988 \$ | 1 915 \$ | 2 053 \$ |
| PASSIF | 1 348 \$ | 1 297 \$ | 1 315 \$ |
| POURCENTAGE DE CAPITALISATION | 147,5 % | 147,7 % | 156,1 % |

TAUX DE COTISATION MOYEN LE DEUXIEME PLUS BAS AU CANADA



SITUATION ACTUELLE - 2024



PRÉVENTION

TAUX DE BLESSURES ENTRAÎNANT UNE INTERRUPTION DE TRAVAIL LE PLUS BAS AU CANADA

| TAUX DE BLESSURES | 2023 | 2024 (À CE JOUR) |
|---|------|------------------|
| Employeurs tenus personnellement responsables | 1,57 | 1,67 |
| Employeurs cotisés | 0,58 | 0,59 |
| Total | 0,72 | 0,74 |

PRÉVENTION

**POURCENTAGE DE
TRAVAILLEURS DONT LA
RÉCLAMATION A PRIS FIN
À 90 JOURS**

2023

2024 (À CE JOUR)

66,6 %

66,7 %

**POURCENTAGE DE
TRAVAILLEURS DONT LA
RÉCLAMATION A PRIS FIN
À 180 JOURS**

2023

2024 (À CE JOUR)

80,4 %

82,1 %

AMÉLIORATIONS AUX PRESTATIONS

Le 1^{er} juillet, des améliorations aux prestations historiques sont entrées en vigueur, ce qui représente une étape importante dans notre engagement en vue d'appuyer la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick.

- ▶ Les prestations pour perte de gains sont passées de 85 % à 90 % des gains nets.
- ▶ Le salaire annuel maximum est passé de 76 900 \$ à 82 100 \$.



41^e CONFÉRENCE ANNUELLE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

- ▶ Du 2 au 4 octobre 2024
- ▶ Plus de 700 participants – Nombre sans précédent



NOUVELLES RESSOURCES

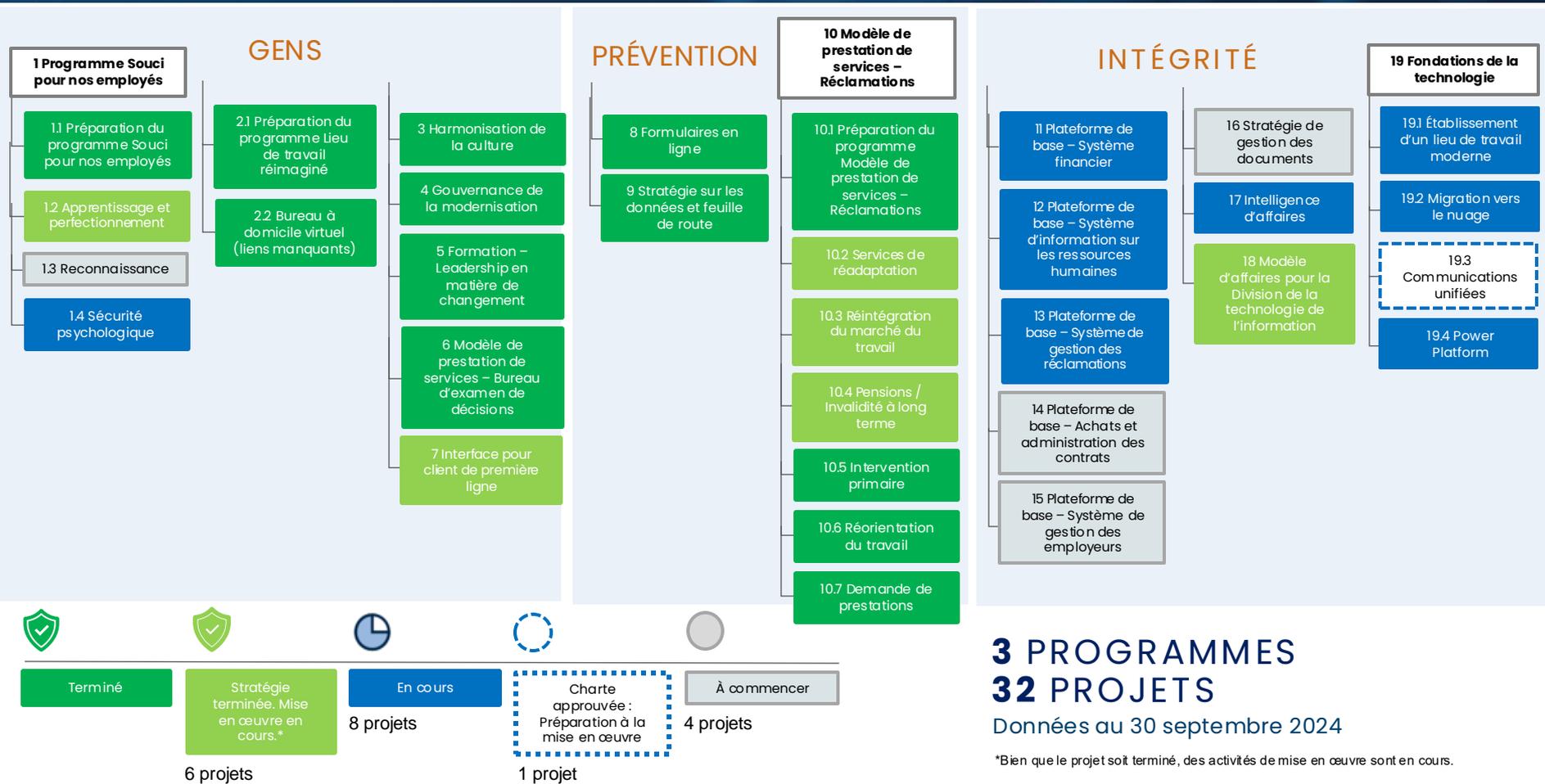
- ▶ Nouveau guide d'orientation à l'intention des employeurs
 - Particulièrement utile pour les petites entreprises
 - Promotion pendant la Semaine de la PME
- ▶ Nouvel outil de contrôle de la silice!
 - Offert à tous les employeurs du Nouveau-Brunswick grâce à notre partenariat avec la New Brunswick Construction Safety Association
- ▶ Plus d'aide pour les comités mixtes d'hygiène et de sécurité
 - Guide interactif pour les attributions du comité mixte
 - Questions fréquemment posées, etc.



...té et la sécurité au travail commencent avec vous.
...important de la chaîne de communication entre les travailleurs et la direction, il est à maintenir une culture de santé et de sécurité positive.



FEUILLE DE ROUTE SUR LA MODERNISATION



3 PROGRAMMES
32 PROJETS

Données au 30 septembre 2024

*Bien que le projet soit terminé, des activités de mise en œuvre sont en cours.

Nouvelles exigences quant à la présentation de l'information financière dans les états financiers de Travail sécuritaire NB (IFRS 17)

À compter du 1^{er} janvier 2023, toutes les compagnies d'assurance et commissions des accidents du travail du Canada ont commencé à utiliser les Normes internationales d'information financière sur les contrats d'assurance (IFRS 17).

Cette norme comptable modifie la façon dont Travail sécuritaire NB prépare et présente ses états financiers. Plus précisément, elle prévoit une différente approche pour l'évaluation du passif au titre des réclamations et modifie la façon dont le revenu et le passif sont comptabilisés. Bien que cela ne change pas les principes économiques fondamentaux des commissions des accidents du travail, l'adoption de IFRS 17 peut entraîner une volatilité accrue des états financiers d'un exercice à l'autre. Les changements apportés à la présentation de l'information financière ne toucheront pas la façon dont Travail sécuritaire NB fonctionne.



**OÙ NOUS
ALLONS**



PLAN STRATÉGIQUE

- Même vision
- Mêmes valeurs
- Mêmes priorités



L'accent sur les gens, la prévention et l'intégrité trouve un écho.



Nous tirons parti des réussites des trois dernières années.



Durée de notre engagement de cinq ans

Notre vision



Notre mission

Nous aidons le Nouveau-Brunswick à prospérer au moyen d'un continuum efficace de sécurité et des soins.

Nos valeurs

- Responsabilité
- Collaboration
- Confiance



GENS

Nous vivons dans une culture axée sur les gens qui se traduira par une expérience exceptionnelle de l'employé et du client.

UNE EXPÉRIENCE EXCEPTIONNELLE

Assurer la santé et la sécurité des travailleurs néo-brunswickois est plus qu'un devoir – c'est une passion! Nous sommes aussi des travailleurs, tout comme nos parents, nos sœurs et nos frères, nos amis et nos collègues. Ensemble, nous bâtissons un solide réseau de soutien.

OBJECTIFS

1. Favoriser une culture à rendement élevé qui favorise la responsabilité, la collaboration et la confiance.
2. Faire évoluer l'expérience des services aux clients accessibles et personnalisés.
3. Axer la prestation de services sur la qualité, l'efficacité, les résultats voulus et les ressources appropriées.

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS



Engagement de employés – cible pour 2029 : 70 %

Stabilité des taux de cotisation – cible annuelle : Moins de 15 % par rapport à l'année précédente

Un taux de cotisation parmi les trois plus bas au pays

Délai avant la première décision – cible pour 2029 : 80 % dans les 14 jours

Délai avant le premier paiement – cible pour 2029 : 80 % dans les 14 jours



PRÉVENTION

Ensemble, nous allons prévenir les blessures, les maladies, les décès et l'incapacité au travail.

UNE PROVINCE SANS BLESSURE OU INCAPACITÉ LIÉE AU TRAVAIL

Habituellement, lorsque nous pensons à la prévention, nous pensons aux blessures ou aux maladies. Cependant, Travail sécuritaire NB est en train de changer cette mentalité. Nous la définissons également comme aider les travailleurs blessés à se rétablir au travail lorsque cela est possible, en les faisant participer et en les gardant productifs afin d'aider à éviter l'incapacité.

OBJECTIFS

4. Renforcer la responsabilité et l'efficacité en offrant les bons services, au bon moment et au bon endroit, fournis par les bonnes personnes.
5. Promouvoir une culture de sécurité, de maintien au travail et de retour au travail rapide au sein des lieux de travail de la province.
6. Tirer parti des capacités, de l'expertise et de l'accessibilité de nos réseaux de fournisseurs de services et de nos partenariats stratégiques.

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS



Pourcentage de travailleurs dont la réclamation a pris fin à 180 jours – cible pour 2029 : 85 %

Total du taux de blessures – cible pour 2029 : 1,25 par 100 travailleurs

Taux de blessures graves – cible pour 2029 : 30 par 100 000 travailleurs



INTÉGRITÉ

Nous protégerons l'intégrité du régime.

NOTRE PRINCIPE DIRECTEUR

En tant que responsables d'une gerance de confiance, nous sommes engagés à bâtir un régime solide, stable et durable. Bien que la durabilité financière soit un élément clé, l'intégrité du régime comprend également la bonne gouvernance, la protection de la vie privée, les nouvelles technologies, la cybersécurité et un fondement législatif solide.

OBJECTIFS

7. Mettre en place une bonne gouvernance, y compris des cadres législatifs et de politique solides, ainsi qu'une communication et un engagement transparents avec les intervenants.
8. Faire progresser et exploiter nos capacités en gestion des risques de l'entreprise et en assurance de la qualité.
9. Mettre en œuvre notre feuille de route sur la modernisation pour refaçonner l'expérience de nos employés et de nos clients alors que nous adoptons pleinement le pouvoir transformateur de la technologie.

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS



Niveau de capitalisation – cible annuelle : 115 à 125 %



 **Responsabilité**

 **Collaboration**

 **Confiance**

PRÉVENIR LES BLESSURES PSYCHOLOGIQUES

- ▶ Nous avons ajouté une équipe d'agents de santé et de sécurité, qui a été affectée à la prévention des blessures psychologiques traumatiques.
- ▶ Au cours des dernières années, nous avons constaté un plus grand nombre de blessures psychologiques traumatiques signalées.
- ▶ Entre 2021 et 2023, le nombre de réclamations pour une blessure psychologique traumatique acceptées par Travail sécuritaire NB a augmenté de plus de 60 %.
- ▶ La nouvelle équipe concentrera ses efforts sur les lieux de travail à risque élevé et offrira des services spécialisés au moyen d'une approche qui tient compte des traumatismes.



HUIT MODIFICATIONS RECOMMANDÉES À LA LOI SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

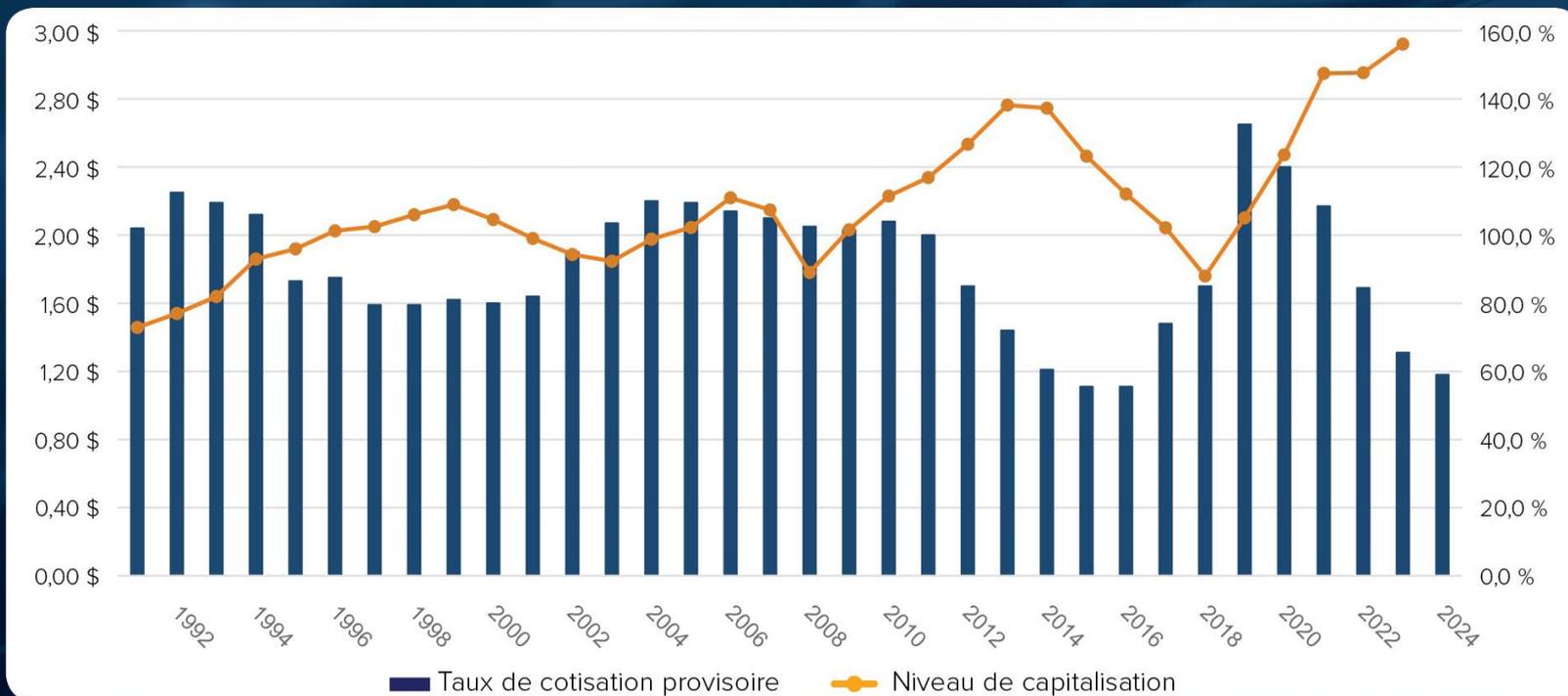
- ▶ Prestations de survivant
- ▶ Jeunes travailleurs
- ▶ Rentes
- ▶ Barème d'évaluation des diminutions physiques permanentes
- ▶ Paiements en trop
- ▶ Libération des coûts
- ▶ Capitalisation des exercices antérieurs
- ▶ Modernisation et clarification



**À LA SUITE D'UNE CONSULTATION EN 2023 : AJOUT DES AGENTS DE CORRECTION
À LA LISTE DE TRAVAILLEURS PROFITANT DES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES DE
PRÉSUMPTION RELATIVES À L'ÉTAT DE STRESS POST-TRAUMATIQUE**

SITUATION FINANCIÈRE DE TRAVAIL SÉCURITAIRE NB

NIVEAU DE CAPITALISATION ET TAUX DE COTISATION



TAUX DE 2025

- ▶ Niveau historiquement bas
- ▶ Prévoit continuer à avoir le taux de cotisation le deuxième plus bas au Canada
- ▶ Taux de cotisation moyen le plus bas au Canada atlantique



1,10 \$

TAUX DE COTISATION

TAUX DE COTISATION MOYEN POUR 2025 : 1,10 \$

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 <i>Recommandation</i> |
|---|-----------|-----------|---------|---------|---------|---------|-----------|-----------|-------------------------------|
| Coûts de nouveaux accidents | 1,10 \$ | 1,47 \$ | 1,66 \$ | 1,47 \$ | 1,33 \$ | 1,20 \$ | 1,08 \$ | 0,93 \$ | 0,81 \$ |
| Administration et autres | 0,55 \$ | 0,46 \$ | 0,60 \$ | 0,58 \$ | 0,49 \$ | 0,49 \$ | 0,46 \$ | 0,46 \$ | 0,43 \$ |
| Rajustement relatif au niveau de capitalisation | (0,17 \$) | (0,23 \$) | 0,39 \$ | 0,35 \$ | 0,35 \$ | – \$ | (0,23 \$) | (0,21 \$) | (0,14 \$) |
| Taux de cotisation moyen provisoire | 1,48 \$ | 1,70 \$ | 2,65 \$ | 2,40 \$ | 2,17 \$ | 1,69 \$ | 1,31 \$ | 1,18 \$ | 1,10 \$ |
| Revenu annuel (en millions) | 134 \$ | 158 \$ | 259 \$ | 246 \$ | 216 \$ | 179 \$ | 158 \$ | 150 \$ | 158 \$ |

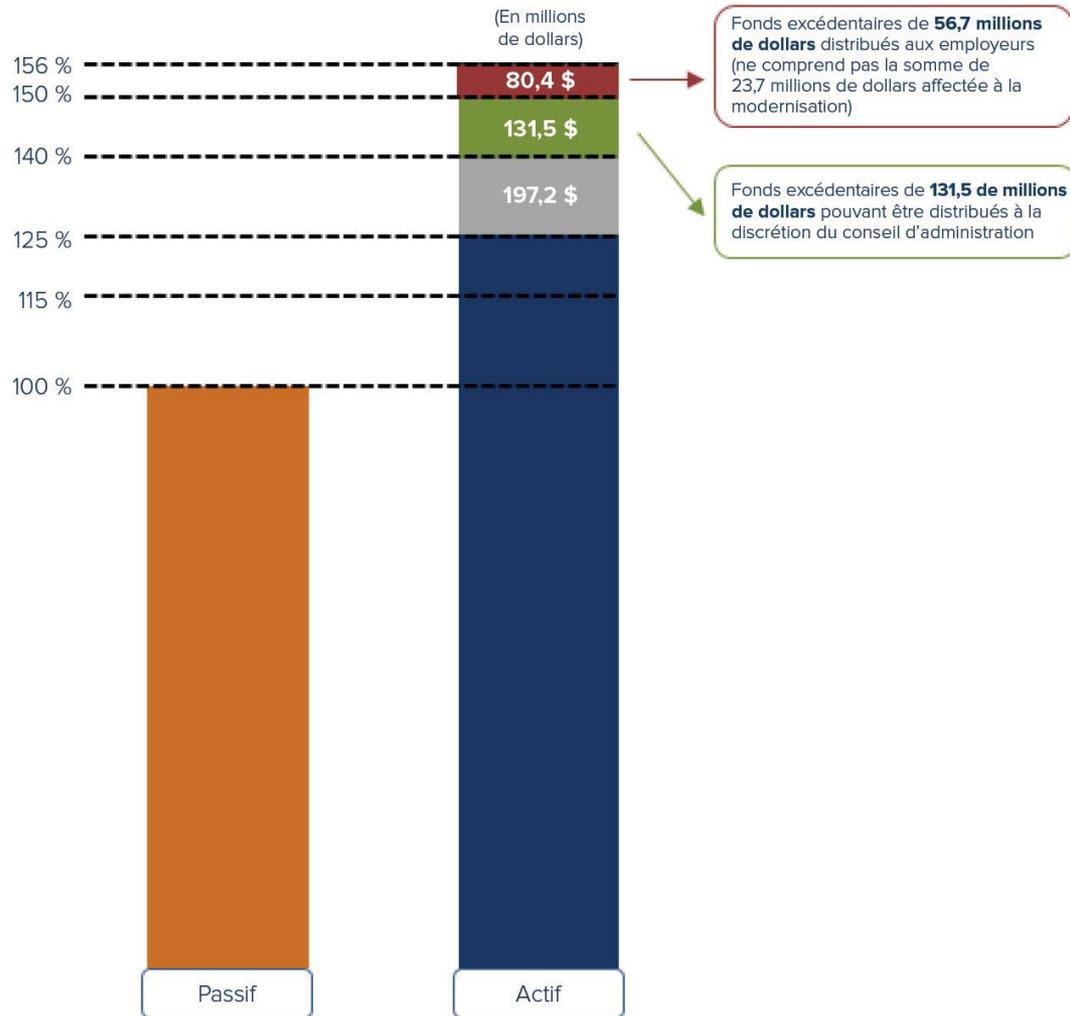
REMBOURSEMENTS LIÉS AU RENDEMENT

POURCENTAGE DE CAPITALISATION DE **156,1 %**

Le conseil d'administration a approuvé des modifications à la Politique 37-100 – Politique de financement le 3 septembre 2024 :

- ▶ Le niveau de capitalisation cible demeure entre 115 % et 125 %.
- ▶ Des surcharges sont toujours imposées si le niveau de capitalisation est inférieur à 115 %.
- ▶ On ne tient maintenant compte que d'un excédent entre 125 % et 140 % en déterminant les rabais appliqués aux taux (diminution du taux de cotisation moyen).
- ▶ Le montant d'un excédent entre 140 % et 150 % peut être distribué à la discrétion du conseil d'administration.
- ▶ Le montant d'un excédent dépassant 150 % doit être distribué aux employeurs.

REMBOURSEMENTS LIÉS AU RENDEMENT – NIVEAU DE CAPITALISATION DÉPASSANT 140 %



REMBOURSEMENTS LIÉS AU RENDEMENT

TRÈS BONNE NOUVELLE POUR LES LIEUX DE TRAVAIL ET L'ÉCONOMIE DE LA PROVINCE

- ▶ Travail sécuritaire NB distribuera des remboursements liés au rendement dont le total s'élèvera à **180,6** millions pour 2024.
- ▶ Cet excédent est grâce aux efforts collectifs des travailleurs, des employeurs et de Travail sécuritaire NB, qui ont donné lieu à un taux de blessure moins élevé que celui prévu, à de bons résultats par rapport au retour au travail et à un bon rendement des placements.
- ▶ Plus de détails vous seront communiqués en novembre. Visitez notre site Web à l'adresse travailsecuritairenb.ca/remboursement.

MERCI DE

FAIRE DU

NOUVEAU-BRUNSWICK

L'ENDROIT LE PLUS

SÉCURITAIRE OÙ TRAVAILLER.

SUIVEZ-NOUS DANS LES MÉDIAS SOCIAUX.

